# Michel LE BRAS

# LES ÉLECTIONS

**POUR** 

EN SORTİR

ENSEMBLE?

# Michel Le Bras

Les Élections : pour en sortir ensemble ?

© Michel Le Bras, 2022

ISBN numérique : 979-10-405-0170-1



#### www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

### INTRODUCTION

En France, chaque citoyen a le droit de vote.

Avant de changer le monde, il faut d'abord essayer de le comprendre si l'on veut éviter les désillusions et ensuite regarder ce qui est souhaitable et réalisable pour en sortir ensemble.

Cet opuscule veut participer aux débats et espère qu'il donnera quelques éclaircies, notamment à mes petits enfants. Il est pour l'essentiel un condensé de mon livre « En sortirons-nous ensemble ? » (Edition Librinova).

Il aborde l'économie libérale, la gouvernance politique, le développement durable, l'intégration européenne et mondiale et aussi la place de l'être (éthique, éducation...) dans notre société parsemée de multiples fractures et devant de nouveaux challenges (intelligence artificielle, génétique...).

Il appartient à chacun de se forger sa propre opinion, de voter et d'agir pour vivre ensemble.

# PREMIÈRE PARTIE : L'économie libérale

L'économie est l'ensemble des activités humaines concernant la production, la distribution et la consommation des biens et des services ; elle est libérale lorsque les agents économiques (entreprises ou individus) ont la liberté de pouvoir les créer, vendre et acheter, ce qui n'est pas incompatible avec un État intervenant.

# Chapitre I – Le capitalisme

Pour sa définition, nous prenons la formule du dictionnaire Larousse c'est à dire "un système de production dont les fondements sont l'entreprise privée et la liberté du marché".

# 1) Le marché

#### A) Le mécanisme

Chaque personne participe à la production d'un bien ou d'un service par son activité dont elle est rétribuée ; cette rémunération lui permet de se procurer le bien ou service qu'elle souhaite.

Elle a des besoins (<u>demande</u>); pour les satisfaire, elle utilise les produits ou prestations qu'on lui propose (<u>offre</u>). Un prix se fixe en fonction de l'offre et de la demande; c'est la loi du marché. Une concurrence forte a tendance à le faire baisser; si elle est faible, il peut augmenter surtout si la demande est importante. Cette dernière tend à diminuer lorsque le prix s'accroît et vice-versa. L'entreprise est sous la pression du marché.

Ce mécanisme s'appelle en économie "l'élasticité" du prix. Il ne s'applique pas en cas de rareté du produit (par exemple, or). Il en est de même en cas de spéculation (notamment des produits boursiers et financiers) sous la pression des demandeurs qui anticipent à la hausse, espérant une plus-value à la sortie ; c'est l'effet de bulle amplifié souvent par les "traders" rémunérés au bonus.

L'entrepreneur emploie des salariés et utilise des moyens lui permettant d'exploiter; au départ, il y a une prise de <u>risque</u> et de responsabilité de sa part. En permanence, il doit maîtriser ses coûts, se développer et innover s'il veut être compétitif par rapport à ses concurrents; ce challenge peut entraîner des tensions auprès des salariés qui tiennent à leur emploi et à leur pouvoir d'achat. Le marché peut devenir difficile; les goûts, les comportements des consommateurs changent. Les pertes peuvent s'accumuler. Pour se pérenniser, les entreprises doivent dégager des résultats annuels bénéficiaires.

Leur stratégie entraîne donc des effets sur l'activité économique et sociale.

Les entreprises innovent ; les améliorations techniques augmentent la productivité et engendrent un transfert des emplois d'un secteur d'activité vers un autre.

Dans le livre "Sagesse et folie du monde qui vient", de Luc Ferry et Nicolas Bouzou (X0 éditions 2019), ce dernier fait référence à une étude de Gregory et Salomons dans les pays de l'Union Européenne, pour une période relativement récente de 1999 à 2010. Elle montre « que les innovations ont supprimé 9,6 millions de postes en raison de la substitution de machines au travail. Mais, pendant la même période, la baisse des prix grâce à l'innovation a dynamisé la demande et entraîné la création de 8,7 millions d'emplois. Ces nouveaux emplois ont généré de nouveaux besoins et revenus à hauteur de 12, 4 millions d'emplois, si bien que, au bout du compte, les innovations destructrices d'emplois routiniers ont permis d'augmenter les effectifs totaux en Europe de 11,6 millions. » (p.146).

Mais cette liberté d'entreprendre a ses limites.

#### B) Les limites

## 1) Les ententes

Les entreprises essaient en permanence de s'adapter au marché.

Du fait de la mondialisation pour mieux se positionner à l'International et faire des économies d'échelle, elles fusionnent (aéronautique, automobile, ordinateurs...).

Cette concentration est admissible si le consommateur garde toujours le choix des produits ; autrement dit, s'il n'existe pas d'ententes entre elles.

Elle devient inacceptable si se forme une position dominante qui maîtrise l'offre et donc le prix. L'acheteur perd sa liberté de choisir.

Le droit de la concurrence (le droit antitrust aux États-Unis) interdit les ententes illicites ou restrictives, c'est à dire tous accords d'entreprises et toutes pratiques concertées qui ont pour objectif d'empêcher ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché.

Les autorités de concurrence françaises ou européennes ont l'arme législative

pour les condamner à des amendes de plusieurs centaines de millions d'euros ou de dollars.

Nous voyons arriver ce problème monopolistique dans les structures mondiales de l'économie numérique où certaines engrangent des milliards de données qu'elles peuvent soit exploiter elle-même ou monnayer à d'autres entreprises intéressées par ces fichiers. Les lois anti-trust ont en la matière leur limite face à ces firmes (notamment les gafa) dont les consommateurs sont mondialisés. Car les États doivent s'entendre pour déterminer des règles au niveau international.

#### 2) L'environnement

Le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 31 Janvier 2020, reconnaît que la *protection* de l'environnement et de la santé constitue un objectif de valeur constitutionnelle, supérieur au principe de la liberté d'entreprise. Car il s'agit d'un « patrimoine » commun aux êtres humains.

Si la liberté d'entreprendre doit être « protégée », elle doit être aussi contrôlée.

Ce système qu'on appelle le capitalisme, a-t-il une morale, a-t-il encore un avenir ou est-ce la fin ?

## 2) L'éthique

## A) Le capitalisme est-il moral?

C'est l'intitulé d'un livre du philosophe *André Comte-Sponville* (édition Albin Michel 2009).

Le capitalisme est là pour créer de la richesse....Vouloir faire du capitalisme une morale, ce serait faire du marché une religion, et de l'entreprise une idole. C'est précisément ce qu'il faut empêcher. (p 88).

C'est précisément parce qu'il n'y a pas de morale de l'entreprise, qu'il doit y

avoir de la morale dans l'entreprise. (118).

Que le système soit amoral, cela ne le (le patron) dispense pas, lui d'être moral, ou d'essayer de l'être! S'il y a licenciement abusif, il n'est donc nullement innocent : ce n'est pas le système qui licencie, c'est le patron et il en est donc responsable... Il est clair de ce point vue que des licenciements massifs, quand l'entreprise est bénéficiaire sont une espèce de scandale."(p 165)

Il est compréhensible que les salariés licenciés soient en colère ; il appartient dans ce cas à l'État d'étudier toutes mesures d'amortisseur social (aide à la préemption de l'outil de production, reconversion, aménagement du territoire....).

Par définition, le dirigeant a un rôle fondamental. Il doit animer une organisation productive, compétitive et faire vivre une communauté de personnes qui y travaillent et reçoivent un salaire.

Il doit être exemplaire.

Des comportements interpellent. Par exemple certaines rémunérations de dirigeants, principalement de grandes entreprises, paraissent excessives et font polémique. Toutefois, si elles étaient baissées, il faut relativiser l'incidence économique sur le résultat ou sur leur affectation aux salariés compte tenu du nombre de ces derniers.

Les stock-options permettent à des salariés et à des dirigeants d'acquérir des actions de sociétés (généralement cotées) qui les emploient. En pratique, les bénéficiaires souscrivent une option leur permettant d'acheter un nombre déterminé de ces valeurs mobilières à un prix d'exercice fixé lors de cette souscription. Un délai est retenu (généralement cinq ans) pour faire la levée. Si cette faculté est réalisée, ils payent les actions au prix pré-fixé et en deviennent propriétaires. Ce système permet aux intéressés de profiter de l'accroissement de leur valeur. On peut se plaindre quelquefois que certains dirigeants s'occupent plus de la valorisation de leurs stock-options que des intérêts de la société.

Le dirigeant doit veiller à ce que les salariés travaillent dans un environnement bienveillant.

À ce sujet, l'article L. 1152-1 du Code du Travail dispose :

« Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés d'harcèlement moral qui ont pour objet une condition de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel ».

Il doit y avoir une morale *dans* l'entreprise ; le dirigeant doit prendre en compte les valeurs qui lui sont supérieures. Souvent, il est instauré une charte de bonne conduite.

Augmenter le prix de vente du gel hydroalcoolique en période de pandémie Covid-19 ne fait pas preuve de sens civique.

#### B) Les inégalités.

L'économiste Thomas Piketty dans son livre « Capital et Idéologie » analyse les inégalités à travers les siècles et par le monde. Dans la revue Études de Novembre 2019, il déclare notamment : « Le discours méritocratique et entrepreneurial apparaît bien souvent comme une façon commode pour les gagnants du système actuel de justifier n'importe quel niveau d'inégalités sans même avoir à les examiner et de stigmatiser les perdants pour leur manque de mérite, de vertu et de diligence. L'inégalité n'est pas économique ou technologique; elle est idéologique et politique... ».

Il estime les conséquences de l'économie libérale inique.

C'est un peu faire fi des progrès réalisés (la hausse du niveau de vie, la diminution de la pauvreté, l'augmentation de l'espérance de vie dans le monde....), du phénomène de redistribution de la richesse, de la pression démographique dans certains pays "en voie de développement" qui de facto accroît la pauvreté et donc l'inégalité ; car elle n'est pas compensée par la croissance.

Le hasard, l'inné, le talent, l'évolution de la technique sont des facteurs qui existent dans une société humaine, qui peuvent être déterminants et qui sont difficiles à mettre en équation idéologique.

Apple a été créé dans un garage de maison ; les trois fondateurs ne pensaient sûrement ni à leur mérite ni à leur réussite mondiale.

La société progresse par les innovations, par les initiatives. L'économie libérale est la mieux pour l'assurer. Qu'il faut modifier ses effets, les réguler (notamment au niveau climatique et biodiversité) pourquoi pas ? C'est même une